



Chargé(e) de mission

Natura 2000 et Mesures agro-environnementales et climatiques

CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Perche réalise de nombreuses études sur le patrimoine naturel depuis son classement. Celles-ci témoignent de la richesse des habitats et des espèces présents et de la responsabilité du Parc dans la conservation des espèces menacées et protégées de son territoire. En termes d'espaces disposant de statuts particuliers, le Perche est concerné par 3 APPB, une Réserve naturelle régionale et 8 sites Natura 2000 dont un site de près de 47 000 ha désigné au titre de la Directive « Oiseaux ».

Le Parc est opérateur pour 7 de ces sites Natura 2000. Il assure une formation auprès des propriétaires et des élus sur les caractéristiques et les enjeux de ces espaces et de ces réseaux. Il élabore, en concertation avec eux, un programme et des cadres de gestion adaptés aux milieux et espèces présents. Les problématiques de gestion et de conservation des habitats et des espèces sont très variées et demandent une forte animation territoriale.

Le Parc est également opérateur des Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) sur l'ensemble de son territoire pour les campagnes 2015 à 2019. Le Parc est donc chargé d'accompagner les agriculteurs tout au long de la démarche mais également de les aider à adopter de nouvelles techniques culturales leur permettant de pérenniser sans soutien financier leur investissement en faveur de l'environnement.

MISSIONS

1. Animer le dispositif Mesures agro-environnementales et climatiques

- promouvoir et mettre en œuvre le projet agro-environnemental et climatique : communication auprès des agriculteurs, réalisation des diagnostics préalables au dépôt des dossiers, coordination avec les partenaires agricoles, accompagnement des agriculteurs engagés dans la démarche (volets administratif, réglementaire, agricole et environnemental) ;
- réaliser certains diagnostics d'exploitation et les suivis environnementaux ;
- rédiger les futurs appels à projet et réaliser une évaluation des projets terminés ;
- être force de proposition pour encourager le développement de pratiques agricoles novatrices ;
- appui aux autres missions agricoles et environnementales du Parc : agro-écologie, bois énergie, plantations de haies, etc. ;
- être force de proposition pour encourager le développement de pratiques agricoles novatrices.

Le/la chargé(e) de mission assurera cette mission sur l'ensemble du territoire du Parc y compris sur les sites Natura 2000.

2. Animer des sites Natura 2000

- implication dans la gestion des habitats et des espèces par la proposition et le suivi d'actions contractuelles et d'actions complémentaires : choix des contrats Natura 2000 à proposer aux bénéficiaires potentiels au regard des enjeux des sites Natura 2000, promotion de la démarche et assistance aux porteurs de projets pour le dépôt des contrats Natura 2000 ;
- suivi de chantiers ;
- suivis scientifiques : préparation, commande et suivi ou réalisation des études écologiques permettant de suivre l'évolution des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire pour les sites Natura 2000 ;
- participation à l'information, la communication et la sensibilisation sur la démarche Natura 2000 : création d'outils de communication, organisation d'évènements d'information, participation et intervention lors de manifestations, communication auprès des scolaires, participation aux réseaux en lien avec Natura 2000 ;
- veille environnementale (évaluation des incidences) et suivi des projets de territoire mis en œuvre sur le territoire du Parc pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans ces projets (plans locaux d'urbanisme, SAGE, plans de gestion écologique, etc.).

Dans le cadre de l'animation de ces deux démarches, le/la chargé(e) de mission assurera le suivi administratif et financier de ces actions.

Des missions liées au fonctionnement de la structure sont à effectuer : participation aux réunions de pôle et d'équipe, renseignement de l'outil d'évaluation du Parc, information et prise en charge des volets Natura 2000 des projets menés, etc.

ENCADREMENT ET PILOTAGE DE LA MISSION

Le/la chargé(e) de mission est placé sous l'autorité de Catherine BAUR, responsable du pôle Environnement et, pour les points essentiels, du directeur du Parc naturel régional du Perche. Le/la chargé(e) de mission bénéficiera d'un tuilage avec la chargée de mission Natura 2000 – MAEC en poste pendant le mois de décembre 2019. Ensuite, Le/la chargé(e) de mission devra être autonome sur le volet MAEC mais pourra s'appuyer sur l'équipe du pôle Environnement pour le volet Natura 2000.

COMPETENCES REQUISES

▪ Formation

Formation supérieure (Bac+4/5) en agriculture et environnement, expérience souhaitée sur un poste de chargé de mission MAEC.

▪ Savoirs :

- Connaissance et intérêt pour le milieu rural, les activités agricoles et traditionnelles d'un territoire ;
- Connaissance approfondie des démarches MAEC et Natura 2000 (principes et dispositifs d'application) et notamment de son actualité ;
- Connaissance souhaitée des milieux naturels du territoire du Parc, compétences naturalistes appréciées (botanique, entomologie, autres) ;

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et plus particulièrement pour les Parcs naturels régionaux ;
 - Connaissances des réseaux d'acteurs et des réseaux scientifiques dans ces domaines ;
 - Maîtrise de l'outil informatique. Connaissances de base en SIG.
- **Savoir-faire :**
- Capacités de gestion de projets administratifs et financiers ;
 - Capacités relationnelles et d'animation de groupes de travail avec un public diversifié ;
 - Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- **Savoir-être :**
- Goût pour l'écoute, le dialogue, la diplomatie et la médiation et la négociation ;
 - Aptitude à l'expression orale ;
 - Adhésion et motivation pour l'implication dans la mise en œuvre de la politique d'une collectivité territoriale.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste à temps complet : 35 heures hebdomadaires
- Durée de la mission : de la prise de poste à fin 2020 (1 CDD sur le mois de décembre 2019 suivi d'un CDD de 12 mois en 2020, en raison de l'annualité des subventions)
- Horaires : poste à temps plein, déplacements à prévoir pour réunions avec les partenaires financiers et techniques
- Salaire : basé sur la grille de salaires de la fonction publique territoriale, selon formation et expérience
- Lieu de travail : Nocé, Perche-en-Nocé.
- Permis B obligatoire

Date limite des candidatures : **13 septembre 2019**

Jury prévu **fin septembre 2019**

Poste à pourvoir à **partir du 2 décembre 2019**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Perche
A l'attention de Catherine BAUR
Maison du Parc – Courboyer
Nocé 61340 PERCHE-EN-NOCE

ou à Angeline CHEVALIER, assistante du pôle Environnement par mail :
angeline.chevalier@parc-naturel-perche.fr